



City'Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



05-86-12

FORMATION ET TESTS CACES® R486A

PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)-INITIALE

CATEGORIES POSSIBLES A / B ET / OU C

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à manipuler une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises et validées par la médecine du travail
- Comprendre le français

FORMATEURS

Formateurs titulaires des CACES®, spécialisés en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience dans la logistique, la manutention ou la conduite des PEMP. Il est formé via le process CITY'PRO.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage.

LIEU DE LA FORMATION

Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation R.486A.

DURÉE

1h

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R486A.
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

VALIDATION DES ACQUIS

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486A de la CNAM et organisées sous la forme d'un test pratique et théorique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Les agences exclusivement référencées sur [INRS](#) peuvent délivrer les catégories sur lesquelles elles sont certifiées.

ACCESSIBILITE

Le centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre de formation concernant l'accès visé.

CONTEXTE

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre 1998.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'une plateforme élévatrice de personnel en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des plateformes élévatrices de personnel d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R.486A de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir le CACES® R486A de la catégorie visée.

FORMATION THEORIQUE :

A l'issue de ce module, le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôle technique, le conducteur...)
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et de stabilité de PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limite d'emploi, conduite en cas d'accident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usages des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies)

FORMATION PRATIQUE :

A l'issue de ce module, le bénéficiaire de la formation sera capable de :

- Réaliser les prises de postes et les vérifications de la PEMP.
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP.
- Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements, effectuer les opérations d'entretien quotidien.

MODULE UTILISATION EPI EN PEMP :

- Connaître les différents moyens de connexion HARNAIS/ PEMP.
- Comprendre les risques liés à une mauvaise utilisation.
- Savoir exploiter la notice du harnais et son utilisation en PEMP si applicable.
- Porter un EPI contre les chutes de hauteur en lien avec l'utilisation d'une PEMP et la réglementation (article R.4323-106 du Code du Travail).
- Réussir l'évaluation des acquis (théorique et pratique) concernant le port des EPI en lien avec le point U27 du FAQ de la CNAM.

Certificateur : Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
Date de limite d'enregistrement : 18-12-2029



Cat. A - RS7000



Cat. B - RS7001

Conduite
hors-production
des PEMP
des catégories
A ou B

Cat. C - RS7002